

Séance du Conseil de Paris des 17, 18 et 19 mai 2016

Relatif aux conséquences des manifestations sur la place de la Nation

Vœu présenté par Valérie Montandon, Christian Saint-Etienne, Atanase Périfan, Nathalie Fanfant et les élus du groupe les Républicains

Considérant les dégradations et violences récurrentes lors des manifestations du 9 mars, 31 mars, 9 avril, 28 avril, le 1^{er} mai à la place de la Nation ;

Considérant que les affrontements violents ont duré plusieurs heures avec notamment des jets de pierres, de pavés et de bouteilles ;

Considérant que les façades des commerces et des immeubles ont été dégradées et que les commerçants, leurs employés et les riverains, souvent en état de choc, ont dû se barricader ;

Considérant que les jours de manifestations, les commerces de la place mais aussi des rues adjacentes rencontrent de grandes difficultés pour travailler et que la fréquentation de la clientèle et leur chiffre d'affaires ont été durement impactés ;

Considérant que la grande majorité des manifestations à caractère social ont leur itinéraire qui se termine ou débute à la place de la Nation ;

Valérie Montandon, Christian Saint-Etienne, Atanase Périfan, Nathalie Fanfant et les élus du groupe les Républicains émettent le vœu que la Maire de Paris saisisse le Préfet de Police sur la nécessité de varier les itinéraires des manifestations afin que la place de la Nation soit moins sollicitée et qu'une indemnisation des commerçants impactés soit mise en œuvre pour compenser leur perte d'activité.